

Sandrine **Anken-Pittet**, à Penthalaz
Marlyse et Sylvan **Anken-Corthay**, à Lussy-sur -Morges
Isabelle et François **Pointet-Anken**, Céline sa filleule et Manon,
à Ecublens
Nicolas **Hofer** son filleul et famille, à Gondiswil
Denise **Pittet**, à Préverenges
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Etienne ANKEN

survenu le 14 février 2016 dans sa 42ème année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Lavigny le jeudi 18 février à 14h00.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à l'ISREC mention Etienne Anken, CCP 10-3224-9.

La mort laisse une douleur que l'on ne peut effacer et l'amour laisse un souvenir que l'on ne peut voler.